



La CGT s'adresse à vous

Tous ensemble pour nos retraites

mardi 12 octobre 2010

Grande journée de grèves et de manifestations

Discutons et décidons ensemble des suites !

L'opinion publique a clairement manifesté, à plusieurs reprises, son rejet massif du projet gouvernemental des retraites. Les journées de manifestations et de grèves des 7 et 23 septembre, du 2 octobre en ont fait la démonstration exemplaire. **Tous les sondages pointent que plus de 70 % des salariés sont opposés au report de l'âge légal de départ en retraite à 62 ans.**

Plutôt que d'en tenir compte, le gouvernement campe sur une position hautaine de refus du dialogue, répétant à tout va que « les manifestants se trompent », que les salariés « n'auraient pas compris » et qu'il s'agit de « faire de la pédagogie ». S'il concède du bout des lèvres que le projet peut-être « amélioré » à la marge, la seule pédagogie dont il use et abuse, c'est celle du mensonge.

Face à cette attitude aussi méprisante qu'irresponsable, la CGT s'adresse aux salarié(e)s:

Votre intervention dans la mobilisation collective des prochains jours va être déterminante. Lors des mobilisations des mois de septembre et le formidable rassemblement du samedi 2 octobre, vous avez été plus de 3 millions à participer aux manifestations, pour certains d'entre vous, pour la première fois.

La mobilisation s'est élargie à un grand nombre d'entreprises et de localités. Le conflit rentre dans une nouvelle phase dans la mesure où le gouvernement veut clore le sujet dans les tous prochains jours par un vote au Sénat qui pourrait intervenir le 15 octobre.

Aujourd'hui, il est indispensable d'accélérer le rythme et l'intensité des mobilisations unitaires.

C'est pourquoi la CGT vous appelle à faire du mardi 12 octobre une grande journée de grèves et de manifestations interprofessionnelles unitaires dans tout le pays, à préparer sur chaque lieu de travail.

Avec vous, gagner une réforme juste et efficace, c'est possible.

La CGT vous propose de discuter partout du principe d'arrêts de travail.

Il est donc nécessaire que se généralisent dès le mardi 12 octobre des assemblées générales et des consultations de salariés dans les entreprises.

A nous, à vous de définir ensemble les revendications, le rythme, les formes et les modalités de la reconduction de l'action.

Parallèlement, la CGT prend des dispositions pour installer dans les localités des points de rencontres publics permettant d'assurer la permanence de la mobilisation contre le projet de loi actuel sur les retraites. Là aussi, nous avons besoin de votre engagement.

La CGT ne décrète ni la grève générale, ni la grève reconductible. Les mouvements qui vont démarrer dans les transports, les ports, l'énergie ou la chimie se fondent sur des décisions d'assemblées générales ou sur le vote d'une majorité de salariés.

La CGT a déposé un préavis qui couvre la totalité des personnels du ministère de la Justice, titulaires et non titulaires, comme l'ensemble des fonctionnaires du 12 au 18 octobre.

Ensemble, montrons notre détermination!